

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021

- La révision du PLU sera réalisée par l'Agence 2BR, l'évaluation environnementale par REFLEX Environnement.

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	Excusée pouvoir à S. RUY
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLLOUX	Excusé	Emma GATINEAU	Excusée
Frédéric CHARVET	X		

Sabine RUY a été désignée secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2021

Le compte-rendu du conseil municipal du 3 juin vous a été adressé par mail le 7 juin 2021.

- Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2021.

2 - CA3B :

Conférence des maires du 5 juillet 2021

- FPIC : prise en charge de la part communale par CA3B
- Délibération sur le principe d'une délégation de service public pour la gestion d'Ainterexpo et du foirail
- Contrat cadre en cours pour la participation de CA3B à la garantie risque prévoyance des agents territoriaux
- Statuts et Pacte SEM Cœur de ville CA3B/Ville de Bourg-en-Bresse : mission de portage mixte commerces et logements
- Financement du service assainissement : un montant moyen d'investissement est évalué à 8,5 M€ pour répondre aux besoins actuels et futurs. Sachant que les recettes attendues ne représentent que 5 à 6 M€. Afin de pouvoir continuer à effectuer les travaux de renouvellement des réseaux, il est décidé d'une hausse annuelle de la tarification à hauteur de 2.50% (soit 3.70€/100m³ consommés).

Conférence territoriale du 6 juillet

Transport et mobilité :

- Bilan du service Rubis (Kéolis) : 7 lignes urbaines – 7.2M€ coût fonctionnement - 80 % utilisateurs satisfaits
- Transport à la demande : 430M€/an – 20 € le voyage
- Navette centre-ville : mise en place juillet 2019 - 200 M€/an – coût par voyage 2.70 €
- Vélo en libre-service : mise en place juillet 2019 - 7000 déplacements en 2020 – 94% d'utilisation, station gare SNCF et préfecture principaux axes d'utilisation
- Co-voiturage : 1 200 personnes inscrites (fréquentation basse) – 5 000 €/an (logiciel).

Redevance spéciale administration (RSA) : paiement d'une taxe sur les ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2022 pour les administrations – coût évalué pour une commune disposant d'une salle des fêtes, un groupe scolaire et mairie : 1 200€/an.

Service ADS (autorisation du droit du sol) : présentation du pôle – 15 instructeurs – 2 recrutements en cours – +35% de demandes d'instruction - Loi Elan : saisine par voie électronique pour les demandeurs au 01/01/2022.

3 - Commissions communales :

• Commission Animation-Culture

Compte-rendu de la commission du 17/06/2021 :

- Vu les risques sanitaires engendrés par la pandémie et les difficultés de faire respecter par une foule nombreuse les gestes barrière, la municipalité (feu d'artifice) et le comité des fêtes (buvette, repas champêtre et animation) se sont mis d'accord pour ne rien organiser le soir du 13 juillet. C'est un défilé musical de « La Vigneronne » à 20h30, de la mairie au monument aux Morts qui, ce soir-là, symbolisera la fête nationale. Les Tossiatins sont invités à pavoiser leurs fenêtres.
- Café éphémère : un logo est en cours de réalisation. Une dictée intergénérationnelle est prévue le samedi 23/10/2021 et un après-midi jeux sera organisé le samedi 22 janvier 2022. Un Projet de «grainothèque» est entrain de germer !
- Décoration du village : les décorations du printemps resteront jusqu'en septembre. Des compléments seront réalisés pour la décoration de Noël.
- Suite à la séance « coding », découpe laser prévue le 4/12/2021 après-midi sur réservation.
- Inauguration des noms des salles du conseil et de la salle des fêtes (R. PARISSET et Roger BLATRIX) au printemps 2022.
- 14 mai 2022 : 700 ans de notre charte de franchises.
- Juin 2022 : animation par des pros auprès du skate-park et journée des associations.
- Rencontre des commerçants un mercredi soir en octobre avec un représentant de la chambre de commerce, sera abordé le sujet d'un petit marché local.
- Clip campagn'art : Un succès pour ce projet socio -culturel soutenu par la Tannerie et la mairie. Clip visible sur le site de la mairie (via facebook).

• Commission Communication

Compte-rendu de la commission du 10/06/2021 :

- Préparation des articles du magazine : à la UNE, photo journée de l'arbre, des articles notamment sur les décorations communales, présentation du travail des commissions, Haissor et lotissement du Petit Pont, portraits, histoire, 4ème de couverture : promotion des différents moyens de communication (Facebook, Panneau Pocket).
- Panneaux d'information d'entrée de village : la nouvelle consigne est de ne jamais laisser les panneaux vides. Il faut annoncer les prochaines manifestations même si elles sont prévues dans plusieurs semaines. Pour leur donner une nouvelle jeunesse, des adhésifs seront collés en haut et en bas des panneaux.
- Page Facebook communale : nombre d'abonnés actuels : 1120 - Portée des publications : de 500 à 2000 personnes.
- Panneau Pocket : entre 100 et 200 vues pour chaque publication.
- Site internet : 2 662 visiteurs sur les derniers 30 jours, 28 349 visiteurs sur une année.

• CME

- Fresque : d'autres silhouettes d'enfants seront réalisées au cours de l'année scolaire prochaine.
- La vidéo réalisée pour les prochains élus est visible sur Facebook (en date du 18/06).

• Commission Jumelage

Compte-rendu de la réunion avec le comité de jumelage du 26/06/2021 : bilan financier positif, 30ème anniversaire avec la venue des Allemands, voir si les communes voisines veulent rejoindre le comité. L'AG se déroulera le 03/09/2021.

• Commission Environnement

Compte rendu commission du 16/06/2021 :

- Apéro ambrosie le 23/07/2021 à 19 h sur le parking de la salle des fêtes.
- Plantations de haies à prévoir à l'automne au sud du piétonnier route de la Vavrette.
- Composteurs bois ou plastique au prix de 25 € proposés par CA3B.
- Broyage du 25/06 : satisfaction des administrés. 150m³ broyés/500 m³ entreposés – Devis demandés pour l'évacuation de ce qui reste.

• Commission Scolaire et Périscolaire

Compte rendu commission du 14/06/2021, du conseil d'école du 17/06 et réunion avec les représentants parents d'élèves :

- Effectif prévisionnel 2021/2022 : 142 élèves.
- L'année scolaire, malgré le contexte sanitaire, présente un bilan satisfaisant, les élèves ont bien suivi l'enseignement.
- Il a été remarqué de plus en plus de tensions entre les enfants, notamment du fait des réseaux sociaux : axe de travail pour l'année prochaine avec la venue d'intervenants.
- Manque de places sur le parking de l'école : une réflexion est en cours.
- Horaire accueil périscolaire matin à 7h15 : un service rendu aux familles.

➤ **Le conseil municipal émet un avis favorable à l'ouverture pérenne de l'accueil périscolaire à 7h15.**

- Bourg-traiteur : avenant au contrat pour le prix du repas qui passerait de 2,70 € TTC à 2,84 € TTC (+ 5% sur les matières premières).

• **Commission Travaux – bâtiments**

Compte-rendu de la commission du 22/06/2021 :

- Restitution de l'audit des bâtiments communaux : bilan plutôt positif, les bâtiments sont en bon état.
- Travaux envisagés : isolation des deux classes à l'étage (devis en attente), sols à revoir dans la classe de Mme Mercey et de M. Bouzhinac, rénovation du bâtiment salle informatique, classe Mme Rétif. Changement de la porte de la mairie, menuiseries de la salle des fêtes, peinture intérieure de la bibliothèque...
- Ajout de bancs (route de Journans, piétonnier route de la Vavrette, cure, maison médicale...) + cour de l'école à voir.
- Devis proposés pour le remplacement de la porte de la mairie : Menuiserie Bois concept pour 3 086 € (validé par le conseil avec 3 abstentions), de la porte d'entrée du local technique : Menuiserie Bois concept : 1 317 € (validé à l'unanimité) et peinture intérieure de la bibliothèque : entreprise Petetin pour 4 773 € (validé à l'unanimité).
- Ages & vie : visite de la structure d'Attignat le 8 juin. Le projet sur Tossiat se concrétise avec le souhait de se positionner sur un terrain. La rétrocession des voiries est à étudier (Ain Habitat).

Pour information : attribution d'une dotation d'équipement des territoires ruraux pour les travaux réhabilitation des toilettes publiques, d'un montant de 2 394 € qui sera versée prochainement (total dépenses HT : 11 971 €).

• **Commission Voirie**

Compte-rendu de la commission du 06/07/2021 :

- Curage des fossés : Hameau de la Reyssouze, route de Montagnat à partir du 331, chemin des tepes, lavoir et chemin de la Chanaz.
- Piétonniers : chemin de Mas Gruzin du cimetière jusqu'au transformateur reprise complète et suppression de la bande de pelouse, route de Journans du village jusqu'à la salle des fêtes réduire considérablement la largeur du buisson, route de Salles reprise et élargissement, chiffrer le prolongement du mode doux jusqu'à la RD 1075
- Ecluse de Mulaty : réunion de présentation du projet avec les riverains en septembre - Début des travaux 4ème trimestre 2021.
- Entretien des routes et chemins : selon cartographie de l'agence 01 rénovation à chiffrer (chemins de la Chanaz, de Vianne, de Chessenin, de Ponnard, montée de Mirande).
- Envisager l'élagage des chemins de la montagne par une association (type brigades vertes...).
- Réfection accès aux entreprises à la gare : devis Falaise TP : 3 202.50 € HT.

• **CCAS**

Deux demandes d'aide financière ont été présentées :

➤ **Le conseil municipal, décide d'accorder :**

- **Pour la première demande, à l'unanimité, une aide financière de 217.80 € pour la prise en charge des factures cantine/garderie ;**
- **Pour la seconde demande, avec une voix CONTRE, une participation financière de 150 € pour l'achat d'un lave-linge (montant versé directement au fournisseur) et une aide financière de 350 €.**

4 - Personnel

Réunion de la commission Personnel du 11/06 :

Proposition de revalorisation du régime indemnitaire (RIFSEEP)

RIFSEEP : Régime indemnitaire composé de deux primes :

- *une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) : elle tend à valoriser l'exercice des fonctions : encadrement, expertise, sujétions particulières*
- *un complément indemnitaire annuel (CIA) : permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents. Non reconductible d'une année sur l'autre puisque lié aux résultats de l'entretien professionnel.*

➤ **Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de revaloriser le régime indemnitaire comme proposé et de créer le groupe A1 pour le poste de secrétaire de mairie. DIT que ces modifications prendront effet à la date de la délibération.**

La fiche d'évaluation sera également revue de manière à mieux apprécier les résultats de l'entretien professionnel annuel qui conditionne le versement de la part CIA.

Recrutements :

- Compte tenu du congé maladie d'un agent technique, recrutement d'un renfort du 28/06 au 23/07 (CDD) : Antonin PIRLOT.

Recrutement personnel périscolaire et cantine pour la prochaine rentrée scolaire :

Afin de remplacer le départ de deux agents, un appel à candidature a été lancé.

✓ Pour le poste d'agent d'animation périscolaire et cantine d'une durée hebdo de 11 heures : réception de 7 candidatures, 3 candidats ont été reçus en entretien : retenue Mme Alice CHAIEB

✓ Pour le poste d'agent de surveillance cantine d'une durée hebdo de 6 heures : réception de 2 candidatures, 1 seul candidat reçu en entretien et retenu : M. Guillaume BEYNEL.

Pour les deux emplois, des contrats à durée déterminée seront signés du 1er septembre 2021 au 5 juillet 2022.

➤ **Le conseil municipal prend acte du recrutement des deux agents pour la période scolaire 2021/2022.**

5- Administration générale :

Participation de la commune de Journans aux frais de fonctionnement du CPNI :

Lors du rapprochement des CPI de Tossiat et de Journans pour devenir le C.I.S.c (Centre d'Incendie et de Secours communal), les charges financières (fonctionnement et investissement) étaient réparties entre les deux communes au prorata de leur population respective par convention du 01/01/2008 (soit 20% pour Journans).

Par délibération du 03/03/2017, la participation de la commune de Journans a été portée à un montant fixe annuel de 2 100 €.

La commune de Journans souhaitait revoir sa participation.

Lors du conseil du 01/07/2021, les élus de Journans ont voté une participation annuelle de 1 500 € et une nouvelle convention sera établie pour 3 ans à compter du 01/01/2021.

Après discussion, le conseil municipal ne valide pas la proposition de participation financière de la commune de Journans à 1 500 € (7 voix CONTRE, 3 voix POUR et 2 abstentions).

Les élus proposent qu'une participation forfaitaire de 2 100 € soit demandée à la commune pour les frais de fonctionnement, et précisent que les dépenses d'investissement seront à la charge de la commune de Tossiat. Ils souhaitent également prendre connaissance de la convention avant toute décision.

Un courrier sera fait en ce sens à la commune de Journans.

6 – Urbanisme :

Révision du PLU :

Candidats ayant retirés les dossiers de consultation :

- Lot 1 Urbaniste : Mme Dally-Martin, Géonomie, Agence 2BR
- Lot 2 Evaluation environnementale : Ecotope, Reflex Environnement, Acer Campestre.

Date limite de remise des offres : le 26 juin 2021 à 12h00.

Candidats ayant répondu à la consultation :

- Lot 1 Urbaniste : Mme Dally-Martin, Agence 2BR
- Lot 2 Evaluation environnementale : Ecotope, Reflex Environnement

Ouverture des plis le 28/06/2021 :

Résultat de la consultation – étude réalisée par l'Agence 01

- ✓ Lot 1 Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Bilan de l'analyse :

Candidat	VALEUR FINANCIERE	VALEUR TECHNIQUE	NOTE GLOBALE	Classement Final
A DALLY MARTIN	31,54 pt(s)	37,00 pt(s)	68,54 pt(s)	2
AGENCE 2BR	35,00 pt(s)	45,00 pt(s)	80,00 pt(s)	1

Pour le lot 1, la commission propose de suivre l'avis de l'Agence 01 et de retenir l'agence 2BR : montant 31 925 €HT.

- ✓ Lot 2 Evaluation environnementale du PLU

Bilan de l'analyse :

Candidat	VALEUR FINANCIERE /35	VALEUR TECHNIQUE /65	NOTE GLOBALE	Classement Final
REFLEX ENVIRONNEMENT	35,00 pt(s)	45,00 pt(s)	80,00 pt(s)	1
ECOTOPE FLORE FAUNE	29,51 pt(s)	31,00 pt(s)	60,51 pt(s)	2

Pour le lot 2, la commission propose de suivre l'avis de l'Agence 01 et de retenir REFLEX Environnement : montant 14 460 €HT.

- Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les candidats suivants pour la révision du PLU :
 - Lot 1 - Révision du PLU : Agence 2BR (Lyon)
 - Lot 2 - Evaluation environnementale du PLU : REFLEX Environnement (Francheville)

Aménagement foncier forestier avec la commune de St Martin du Mont : Compte-rendu de la réunion du 29/06/2021

Le cabinet GEOFIT Expert est chargé de l'étude.

La pré-étude sera réalisée sur les deux communes. Cette phase durera jusqu'à la fin de l'année. La procédure complète prend entre 5 et 7 ans.

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire :

- BLEIN Antoine - ZA de la Vavrette : Showroom
- FLEURY Victor - 11 impasse du Petit Pont : maison individuelle
- AIN HABITAT - 1, 2, 3 et 4 impasse du Petit Pont : maisons individuelles
- AIN HABITAT - 14 impasse du Petit Pont : maison individuelle
- GRIMALDI Denis - 74 chemin de la Bouvatière : maison individuelle

- Déclarations préalables :

- GUITARD Anthony - 1 impasse du Clos des Planchettes : portail
- CA3B - ZA de la Vavrette : Division 3 parcelles
- BALLET Daniel - chemin sous la Ville : Véranda

- Déclarations d'intention d'aliéner

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- BONNET – 81 route de Montagnat
- DUBOIS – 267 route de Montagnat
- JAYR – 175 rue Louis-François Jambon
- GHERIG – 360 rte de la Vavrette
- DUBIEZ – 20 place de la Fontaine
- CA3B – ZA de la Vavrette (vente à SCI la Renaissance – HMR)
- CA3B – ZA de la Vavrette (vente à SCI CHOCOLAB)
- MARVIE – 3 impasse de la Reyssouze

7 – Questions diverses :

- Déplacement du poteau éclairage public chemin des Landenettes : les élus se rendront sur place pour vérifier la conformité.
- A l'initiative de l'AMF, rencontre avec l'AVEMA au sujet des agressions des élus, une convention est signée afin que le procureur priorise ces dossiers.
- Assemblée générale OSR 01 : 282 licenciés (en baisse) – 40 éducateurs bénévoles – bonne assise financière – Il est prévu l'organisation tournoi féminin sur le terrain de TOSSIAT le 11 septembre 2021.
- Assemblée générale Full contact : 95 licenciés – effectif stable – souhaite faire un évènement avec le judo lors d'une porte ouverte le 11/09/2021. Malgré le contexte difficile, décision de fixer un tarif unique de 50 euros dans le cadre de renouvellement adhésion.
- Ouverture commerce « Nouvelles Vies ».
- Formation « urbanisme » dédiée aux élus : très intéressante et intense, beaucoup d'échanges.
- Maison médicale : recrutement d'un médecin en cours.
- Haies de la route de la Vavrette à tailler.

Prochain conseil jeudi 9 septembre 2021.

La séance est levée à 23 h 50.